



**CE QU'ON NE
VOUS DIT PAS EN
MATIÈRE**

DES SUITES DONNEES A LA MOBILISATION du 13 OCTOBRE 2023 A L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE

La journée de mobilisation du 13 octobre à l'appel de l'intersyndicale et dans un cadre européen a montré la détermination des salariés du privé comme du public à faire aboutir leurs revendications pour les salaires, l'égalité femmes-hommes et contre l'austérité.

Trois jours après cette journée nationale de mobilisation intersyndicale contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes, les organisations syndicales et patronales ont pris part, lundi 16 octobre au siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE), à la conférence sociale impulsée par le gouvernement.

Dans son discours d'ouverture, la Première ministre Elisabeth BORNE a fait part « de sa volonté que le travail paie mieux et de relancer la promotion sociale », soulignant « la nécessité d'améliorer le pouvoir d'achat par la négociation collective » (*négociation collective sur le pouvoir d'achat qui devrait aussi s'appliquer à la Fonction Publique*) et de travailler sur « les impacts des cotisations sociales et des allocations ».



François HOMMERIL a prononcé un discours en fin de matinée. « *Comment un pays si riche peut-il compter autant de travailleurs pauvres ?* », a posé en préambule le président de la CFE-CGC, dénonçant notamment « *un effet talon, ce mécanisme à l'œuvre depuis 30 ans consistant à dévaluer les salaires intermédiaires en laissant affleurer les plus bas salaires au niveau du*

Smic, donc de l'inflation ». Rappelant que la France « *s'apprête à battre des records en 2023, celui de la pauvreté, celui des faillites de petites entreprises et celui des dividendes et des rachats d'action dans les grandes entreprises du CAC 40* », François HOMMERIL a déploré « *une captation de la valeur par le capital au détriment du travail* », constatant que « *la seule vague qui submerge le pouvoir d'achat est celle de l'explosion des profits dans les entreprises qui commandent aux marchés et écrasent la chaîne de valeur* ». Pour la CFE-CGC, « *il est donc urgent de faire l'audit de cette politique dispendieuse qui finance la déqualification et ouvre grand la trappe à bas salaires* ».

Le **SNT Vosges** ne peut que s'associer au discours du Président de notre Confédération, car la fonction publique et plus précisément la fonction publique territoriale est impactée de plein fouet par les faits qu'il dénonce.

C'est pourquoi nous étions présents dans les rues d'Epinal le vendredi 13 octobre à l'appel de l'intersyndicale.

Nous nous sommes mobilisés pour faire entendre la voix des « *SMICARTS de la fonction publique territoriale* », à savoir les 75% d'agents de catégories C.

Si lors des diverses interventions des mastodontes syndicaux comme FO ou la CGT, la situation des fonctionnaires de l'éducation ou de l'hospitalier a pu être soulignée, il n'en est rien de la situation des territoriaux.

Nous restons les invisibles de la fonction publique, des fonctionnaires de seconde zone. Pourtant nous sommes presque 10 000 sur le territoire vosgien.



Nous accomplissons nos missions à la vue de tous, dans les écoles, dans les collèges, dans le social, le médico-social, sur les routes, les espaces verts, auprès de nos anciens, des personnes en situation de handicap. Jamais ne nous sommes remarqués, sauf si nous perturbons dans son quotidien l'usager vosgien, en remplissant de poubelles notre camion-benne, ou en ramassant des déchets sur le bord des routes ou encore si nous le dévions de son trajet habituel parce que nous réparons la route sur laquelle il circule tous les jours.

Alors oui, le **SNT Vosges** était présent ce vendredi 13, et nous resterons mobilisé pour faire entendre la voix des territoriaux. Il faut que cette voix soit entendue au plus haut niveau pour que des décisions prises telles que l'octroi d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour la fonction publique s'applique réellement à toute la fonction publique, **territoriale incluse !**

[Nouvelle information de la DGCL \(Direction générale des collectivités locales\) concernant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.](#)



Vous pouvez aussi découvrir notre site web !



Ou encore, partager nos publications avec vos collègues !

Vos collègues souhaitent s'abonner à notre lettre d'info ?

Rien de plus simple !
Partagez le lien ci-dessous :
[Je m'abonne](#)
ou demandez-leur de flasher
le QRcode ci-dessous :



Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous désabonner !

Cliquez sur le lien ci-dessous :
[Je me désabonne](#)
ou en flashant le QRcode ci-dessous :

